

L'Echo Collongeois



Bulletin trimestriel de Collonges, Ecorans, Pierre & Villard N°49

Meilleurs Vœux



Janvier - mars 2021



Le mot du Maire M. Lionel PERREAL

L'année 2020 est enfin derrière nous !

Une année à oublier au plus vite mais qui aura marqué pour chacun d'entre nous de réelles transformations dans notre quotidien : des masques portés par les petits et grands, un protocole de gestes barrières répété sans cesse et une nouvelle organisation dans nos services administratifs (bibliothèque, accueil du public en Mairie, école...).

Plus personnellement, nous avons surtout souffert de l'éloignement physique avec nos proches et nos aînés. Nous avons appris la distanciation sociale ce qui à l'échelle de la commune a annulé tous les rassemblements et manifestations qui permettent habituellement de nous réunir, nous retrouver et de faire vivre nos associations.

Nous avons en parallèle lié des liens plus étroits avec nos voisins, mis en place plus d'entraide avec les plus précaires et avons un peu changé notre façon de consommer ou de nous déplacer. En conclusion, nous nous sommes adaptés et avons fait preuve de résilience.

Nous dressons cependant un bilan positif de ce que nous avons accompli pour notre commune malgré la Covid et une mise en place de la nouvelle équipe municipale en milieu d'année seulement. Le chantier de l'entrée Nord est maintenant terminé et permet de sécuriser l'accès au village depuis

la liaison cyclable Collonges-Ecorans. Pour la sécurité de nos enfants, le parc de jeu situé à proximité de l'école a été rénové avec le remplacement des copeaux de bois. Le monument aux morts a également profité d'un coup de frais, tout comme les abords du cimetière. Le matériel de voirie perdu pendant l'incendie est progressivement remplacé, tout comme les illuminations de Noël que vous avez pu admirer pendant les fêtes. Nous avons investi dans les équipements informatiques et logiciels de la commune pour faciliter le travail de vos équipes administratives.

Le suivi des nombreux travaux toujours en cours (entrée Sud, Centre de loisir périscolaire...) ont bien occupé vos élus qui étaient plus qu'investis en réunions de chantiers. Je tiens par ailleurs à les remercier pour leur assiduité tout comme les nombreuses entreprises qui y ont participé.

Puisse 2021 être une année plus clémente pour nous tous !

Prenez surtout soin de vous et de vos proches en ces périodes sanitaires particulières.

Cordialement

Lionel Perreal

Vous avez des informations à nous communiquer ? vous souhaitez diffuser un article ? transmettre une recette ?
Merci d'envoyer vos suggestions par mail à : mairie@collonges.fr

Prochaine parution avril-juin 2021, Merci de transmettre vos éléments avant le 15 mars.

Horaires de la Mairie :

Le secrétariat est ouvert au public :

Tous les matins du

lundi au vendredi de 9h à 11h30.

Deux après-midi par semaine les

mardis et jeudis de 17h à 19h.

Tel. 04 50 59 61 25 / Fax. 04 50 56 70 63

mairie@collonges.fr

www.collonges.fr

*Le Conseil Municipal se réunit le deuxième mardi de chaque mois.
Les comptes rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.*

Impressum :

Journal Municipal de Collonges
Directeur de publication M Lionel Perreal

Rédaction Commission communication

Ont contribué dans ce numéro :

Aurore Duraffour, Coralie Lonjon,

Virginie Besson, Emmanuelle Dalmedo,

Catherine Meresse, Jean Paul Turret,

Emmanuel Deville.

Photos Maud Rivollier

Imprimerie Pietri Gex

Distribution Mairie de Collonges

1.000 exemplaires



Noël à Collonges ! _____



Qu'elle est bien décorée notre Grand rue ! Après la perte des décorations dans le sinistre du bâtiment de la voirie l'an dernier, nous ne boudons pas notre plaisir d'admirer cette année de toutes nouvelles décorations. De nouvelles autres viendront chaque année augmenter le stock pour que notre village puisse entièrement revêtir ses habits de Fête pour le bonheur des petits et des grands enfants. Un grand merci à Mme Hélène Perreal pour avoir généreusement offert les sapins qui ont magnifiquement agrémenté Collonges et Ecorans pendant les Fêtes. Merci aux membres du comité d'embellissement pour avoir cette année encore apporté un peu de magie à notre village et à ses hameaux grâce aux nombreuses décorations et sapins installés ici et là.



La municipalité a organisé la préparation des colis de Noël avec les membres du CCAS en décembre dernier.

Cette action de solidarité se perpétue depuis de nombreuses années sur la commune et apporte un peu de réconfort aux aînés en cette période de Fêtes. La particularité de cette année est que la livraison a été réalisée avec un protocole sanitaire strict afin que nos administrés puissent jouir de leur colis en toute sérénité.

La livraison s'est donc faite masquée par nos livreurs et nous avons demandé à nos aînés d'ouvrir leur colis 5 jours après la réception afin d'éviter toute contamination.

Un colis gourmand, composé de gâteaux, papillotes, vins, confitures,... a été offert aux aînés de plus de 75 ans avec une variante cependant dans les produits cosmétiques.

Ils étaient 90 bénéficiaires cette année.

Le colis des aînés était, comme à son habitude, exclusivement composé de produits achetés dans notre commune afin de mettre en valeur le travail de nos commerçants.

Cette distribution a été aussi l'occasion de discuter avec nos anciens car notre équipe a réussi à introduire des sourires sous leurs masques ce qui est d'autant plus apprécié dans cette période si particulière.





M Le Maire Lionel Perreal et ses
conseillers municipaux vous
présentent leurs

Meilleurs voeux 2021

PRENEZ SOIN DE VOUS !



Cette année la situation sanitaire ne permettra malheureusement pas de nous réunir début janvier pour la traditionnelle cérémonie des « Vœux du Maire ».

Je profite donc de la tribune de l'Echo Collongeois pour vous adresser « Chers Concitoyens, Chers administrés » mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2021. Puisse-t-elle vous apporter plus de sérénité que l'année fraîchement terminée. Je vous souhaite également la santé, que la maladie épargne vos foyers et vos proches et espère sincèrement que nous pourrons en 2021 nous réunir à nouveau lors de manifestations locales toujours tant appréciées.

Je tiens à remercier les employés municipaux qui par leur engagement au service de Collonges contribuent à faire vivre notre commune. Je sais que notre territoire est vaste et que vos attentes sont grandes ; vous avez parfois l'impression que les choses ne vont pas assez vite, mais je peux vous assurer qu'ils s'investissent pleinement pour faciliter votre quotidien et je leur réitère toute ma confiance.

Je tiens également à remercier les équipes de la police inter-communale puisque nous avons maintenant 2 agents en poste, pour le maintien de l'ordre et la qualité de nos échanges. Ils veilleront plus que jamais cette année aux incivilités matérielles, routières et à faire de notre commune un village où il fait bon vivre ensemble.

Un grand merci à nos enseignantes et personnels périscolaire qui par leurs actions forment nos « chères têtes blondes » et facilitent le quotidien de nombreux parents actifs. L'année a demandé plus que jamais des adaptations et de l'organisation et vous avez toujours su répondre positivement aux nombreuses et urgentes directives et cela toujours dans le calme et la bonne humeur ! J'ai une pensée particulière pour les commerçants, artisans, entreprises et praticiens qui contribuent par leurs activités à faire vivre Collonges. Ils ont su adapter leurs offres et disponibilités aux contraintes sanitaires et je compte sur chacun d'entre vous pour ne pas les oublier quand vous consommez ! Les circuits-courts et le consom-

mer local restent un acte citoyen que nous pouvons tous décider de suivre ou d'adopter. Merci pour eux.

Une pensée pour les équipes de la Gendarmerie et des Pompiers avec qui nous interagissons très régulièrement. Merci pour la qualité de nos échanges et la qualité de service qu'ils apportent à notre population.

Je remercie également les élus Gessiens et les équipes de Pays de Gex Agglo pour la qualité de nos échanges et le travail collaboratif engagé sur les nombreux projets à l'échelle de la commune ou du territoire. Sans cette collaboration active sur des sujets d'intercommunalité ou transfrontaliers nous ne serions parfois pas en capacité de les faire grandir. Merci !

Merci également aux élus investis dans la préservation de notre territoire (SIVOM, PNR...) car nous pouvons ainsi préserver les nombreux espaces verts qui contribuent au respect écologique de notre patrimoine.

Merci également aux services de l'état, préfecture, sous-préfecture, trésorerie, administration, qui guident nos pas d'élus dans la gestion quotidienne de la commune.

Enfin je remercie mes conseillers et adjoints élus. Je vois combien vous vous investissez dans les commissions, lors des conseils municipaux et je vous remercie pour votre engagement.

Faisons maintenant un point sur l'action, puisque sans projet, une commune ne vit pas !

Les travaux de l'entrée Sud avancent bien et devraient se terminer sous peu.

Le centre de loisirs périscolaire et cantine devrait également être opérationnel en 2021, ce qui réserve à tous les usagers (enfants, équipes périscolaires, associations) un vaste « terrain de jeu » confortable et moderne. C'est un projet lourd à porter car il est très ambitieux mais qui fait sens et

devenait urgent pour fluidifier l'espace de l'école du bas et proposer à chacun des outils en adéquation avec l'évolution démographique de la commune.

Cette année devrait également voir, via un projet d'Agglo, l'ouverture du chantier du Relais Petite Enfance Pays de Gex Agglo qui est en cours au Presbytère. Nous nous réjouissons de pouvoir l'accueillir sur Collonges et faciliter ainsi les échanges avec les AssMat installées ici.

Le futur Ehpad, qui n'appartient pas à la commune mais à l'institution Ste Rosalie, a lancé son concours d'architecte, ce qui présage une avancée significative dans ce projet. Nous nous réjouissons d'avoir pu les accueillir sur Collonges car cela favorisera l'accueil des seniors sur notre territoire et permettra également de dynamiser les emplois et l'économie locale.

Nous travaillons actuellement sur le budget 2021 et dès que celui-ci sera validé par vos élus, vous présenterons les orientations à venir. Nous pouvons cependant nous féliciter d'avoir d'ores et déjà bénéficié cette année des subventions pour la réfection du bâtiment de la Poste et pour les travaux de l'entrée Nord ainsi que des recettes liées à la mise en place des PUP liés aux constructions en cours sur la commune. Ces aides précieuses nous permettent de créer pour chacun des équipements de qualité et je remercie publiquement ces donateurs.

Je souhaite enfin que les nombreuses incivilités perpétrées sur la commune puissent enfin cesser. Que le vandalisme ordinaire laisse place au respect du bien collectif ! N'est-il pas de mon devoir de Maire de garder espoir dans mes concitoyens ?

Je vous souhaite en d'autres mots « Chers Collongeois » une belle et douce année 2021 dans le respect de chacun.

Cordialement

Lionel Perreal

« Mamie, comment c'était Noël avant ? »



Compte tenu du succès de notre dernière chronique sur les photos d'école nous vous proposons à aujourd'hui un petit retour en image sur les fêtes de Noël des années 47 à 54 environ. Un grand merci à Mme Barbe ainsi qu'à Mme Bayle née Coubès pour nous avoir transmis ces précieux témoignages et le nom de leurs anciens camarades.



Photo Reine des neiges, Noël 1947

De gauche à droite :

Perreal Jean-Simon,

Henzer Marguerite (debout)

Ligne haute : Gilardi Jacky,

Gilardi Danielle, Henzer Edmond, Deville Michel, Peney Noëlle.

Ligne basse : Marchand Jacky, Franzy Claude, Droux Madeleine, Odet Janine, Margon Jeanne.



Photo les Coquelicots Noël 1954

De gauche à droite :

Ligne haute : Pétiard Georges, Weintraub Alain, Thévenod Jacques,

Margon Bernard, Reybard Michel, Bonneville Gilles, Caldara Victor, Odet Michel.

Ligne Milieu : Lamard Yvette, Monney Micheline, Dante Evelyne, Gilardi Yvette, Martin Edith, Polaillon Annie, Rolando Renée.

Ligne basse : Curtenat Françoise, Gruet Masson Arlette, Barbe Anne, Coubès Josette, Dumont Janine, Mari Marie-Thérèse.



Photo

Les Champignons Noël 1955

De gauche à droite :

Ligne haute :

Perdrix Anne-Marie,

Mazzuchi Chantal,

Reybard Maryse,

Bussièrè Christine,

Perdrix Monique,

Perreal Jeanne.

Ligne basse : Gautier Bernard, Becchio Georges,

Thévenod Françoise, Beccio Michel, Barbe Martine, Deville Robert, Monney Chantal, Prost Jean-François.



Photo Blanche Neige et les 7 nains Noël 1955

De gauche à droite : Maugain Bernard, Reybard Christiane, Beccio Mireille, Peney Pierre, ?, Barbe Claude, Marchand Jacqueline.



**Photo 1
Spectacle école
1947 ou 1948**

De gauche à droite
Roger Franzi,
Daniel Deville,
Lucien Marmillon,
Bernard Pétiard,
Claude Terraz,
Roger Marchand.



Photo 2 Noël 1946 ou 1947 ?

De gauche à droite : Madeleine Droux , Daniel Deville, Christiane Anglender, Jean Javello, Maryse Stocklin, Lucien Marmillon, Guy Deville, Michel Deville, Danielle Gilardi, Yves Muso, Claude Franzi, Monique Javello.





Les Epidémies Antérieures

LA GRIPPE ESPAGNOLE

Pourquoi parlait-on d'une maladie dite grippe Espagnole !

Nous sommes en 1918 et la guerre imposait une censure des médias, pour ne pas nuire au moral des troupes. Mais l'Espagne n'étant pas concernée par le secret militaire, les journaux espagnols ont ainsi été les premiers à signaler les décès, d'où le nom de grippe espagnole.

En fait les scientifiques se sont longtemps interrogés quant à la source de cette pandémie qu'au patient dit zéro. Pour la première personne il s'agirait d'un soldat Américain d'un camp d'entraînement militaire près de Boston. Nous sommes le 7 septembre 1918 au plus fort de la première guerre mondiale, notre homme se présente à l'infirmerie avec une forte fièvre. Les médecins diagnostiquent une méningite, mais changent d'avis le lendemain quand d'autres soldats sont hospitalisés avec des symptômes respiratoires. Trente-six nouveaux cas de cette maladie inconnue apparaissent le 16 septembre. De façon incroyable, le 23 septembre 12604 cas sont recensés dans le camp qui comptait 45000 soldats. Un tiers d'entre eux auraient été frappés par cette grave maladie, et presque 800 en seraient mort : ils avaient souvent une couleur de peau bleuâtre et enduraient une agonie horrible avant de succomber à la mort par étouffement en moins de 48 heures. Le transfert des soldats Américains sur les champs de bataille en France fut le début de cette pandémie en Europe.

Pour la source de cette pandémie se n'est que beaucoup plus tard que les chercheurs dont le professeur Michael Worobey professeur de biologie à l'Université d'Arizona démontra que la grippe espagnole est née de la combinaison d'une souche humaine (H1), provenant de la grippe saisonnière H1N8, en circulation entre 1900 et 1917, avec des gènes aviaires de type N1. Ainsi naquit, en 1917 ou 1918, une souche H1N1, lointain ancêtre de la variante qui fit trembler le monde en 2009.

La première vague de grippe espagnole, au printemps 1918, fut assez peu virulente. Mais la seconde, à l'automne suivant, à la suite d'une probable mutation, s'avéra bien plus agressive, notamment, contre les jeunes adultes âgés de 25 à 29 ans (les victimes traditionnelles de la grippe étant les bébés et les personnes âgées) la vulnérabilité inattendue des jeunes adultes s'explique non pas par les caractéristiques du virus, mais par les antécédents des victimes. Les individus qui avaient entre 20 et 40 ans à la fin de la première Guerre mondiale sont nés dans les années 1880 et 1890. Or, à cette époque, la grippe saisonnière en circulation était de type H3N8. Cette génération n'a donc pas été immunisée contre le virus de type « H1 »

Dans le monde la grippe Espagnole est à l'origine de 25 à 50 millions de mort, pour la France on estime qu'elle a causé la disparition d'environ 165000 personnes. Mais comme l'histoire se répète souvent, au niveau de la souche comme au niveau du patient zero pour le COVID-19 nous risquons d'attendre la vérité au moins aussi longtemps ! (autres temps, autres mœurs)

Emmanuel DEVILLE.



LA PESTE : Lettre de Mme de Sévigné à sa fille Jeudi 30 Avril 1687. C'était il y a 333 ans !

«Surtout, ma chère enfant, ne venez point à Paris ! Plus personne ne sort de peur de voir ce fléau s'abattre sur nous, il se propage comme un feu de bois sec. Le roi et Mazarin nous confinent tous dans nos appartements. Monsieur Vatel, qui reçoit ses charges de marée, pourvoie à nos repas qu'il nous fait livrer. Cela m'attriste, je me réjouissais d'aller assister aux prochaines représentations d'une comédie de Monsieur Corneille «Le menteur», dont on dit le plus grand bien. Nous nous ennuyons un peu et je ne peux plus vous narrer les dernières intrigues à la Cour, ni les dernières tenues à la mode. Heureusement, je vois discrètement ma chère amie, Marie-Madeleine de Lafayette, nous nous régalons avec les Fables de Monsieur de La Fontaine, dont celle, très à propos, « Les animaux malades de la peste » ! « Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés ». Je vous envoie deux drôles de masques ; c'est la Gran'mode, tout le monde en porte à Versailles. C'est un joli air de propreté, qui empêche de se contaminer. Je vous embrasse, ma bonne, ainsi que Pauline. »

INDICATIONS DE TRANSMISSION.

Télégramme.

INDICATIONS DE RÉCEPTION

Taxe principale.....
 Réponse payée.....
 TOTAL.....

Notifié à Muller le 23-10-17

NATURE DU TÉLÉGRAMME ET DESTINATION.	ORIGINE.	NUMÉRO.	NOMBRE DE MOTS.	DATE.	HEURE DE DÉPÔT.	MENTIONS DE SERVICE.
	Bourg en B.	671	124		11.47	

N° 200. — Fac. Janv. 668. — Jettier, 1915.

Avis. — Dans les télégrammes imprimés en caractères romains par l'appareil télégraphique, le premier nombre qui figure, après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre des mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du dépôt. Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 0 à 24.

Préfet à Maires
 Pour en vertu de l'article 99 de la loi du 5 avril 1884, considérant qu'il y a lieu de prendre les mesures nécessaires pour empêcher la propagation de la grippe, il importe d'interdire la circulation de faire des représentations cinématographiques et théâtrales dans toute l'étendue du département. Les préfets sont chargés de veiller à l'exécution de la présente arrêté.

LA GRIPPE

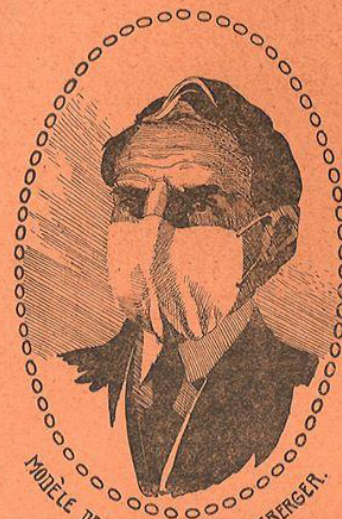
AIR: Au Bois d'Boulogne.

Partout, de Montrouge à Pantin,
 Mêm' dans les quartiers du gratin,
 Aux environs d'Saint-Augustin
 Et d'Saint-Philippe,
 D'la plac' Maub' à la plac' Clichy
 On n' voit qu'des passants avachis
 Qui s'épand'nt en : « Atchi! atchi! »
 On a la grippe.

Les gens qui crach'nt à profusion
 Portent partout la contagion,
 Et ceux qui lanc'nt des postillons
 Sont redoutables.
 Le postillon caus' tous nos maux.
 D'ailleurs, consultez les journaux,
 Paraît qu'la grippe à Longjumeau
 Est formidable!

Dir' qu'on voit encor des amants
 S' donner des baisers véhéments,
 S'embrasser sur la bouch'! Vraiment
 Ils sont loufoques!
 Ils croient naïv'ment échanger
 Leurs deux cœurs... dans un long baiser ..
 Les malheureux n'font qu'mélanger
 Leurs pneumocoques!

MASQUES CONTRE LA GRIPPE



MODÈLE DE MESSERLI & O. BOCKSBERGER.

Modèle du Dr Messerli Fr. 1 -
 Modèle du Dr Messerli et O. Bocksberger :
 A fermeture hermétique assurée sur tout le pourtour du visage par des bandelettes d'aluminium amovibles et malléables, pouvant s'adapter à toutes les formes de têtes. - Compresses interchangeables. - Spécialement recommandés aux médecins, infirmiers ou personnes appelées à faire des lits ou à manipuler le linge des malades. - Vendus dans une pochette avec une pastille de formol opérant la désinfection du masque Fr. 5 50

Modèles soumis à l'approbation du Prof.-Dr GALLI-VALERIO et complétés selon ses indications.

„ L'AUXILIAIRE MÉDICAL “
 OSCAR BOCKSBERGER
 Rue Pichard, 1 LAUSANNE (Suisse)
 Tél. 17 68 Cheque II. 1573

CE QUE NOUS VERRONS PEUT-ÊTRE DEMAIN...



MASQUES CONTRE LA GRIPPE

POUR ÉVITER LA GRIPPE

La quinine paraît efficace

Une enquête du "Matin" prouve que les paludéens qui usent régulièrement de ce médicament sont moins atteints que les autres.

Le rhum, remède contre la grippe

Le ministère du Ravitaillement vient de céder à la Ville de Paris 500 hectolitres de rhum pour aider à la lutte contre la grippe.





Ce syndicat à vocation multiples regroupe six communes : ValseRhône (Bellegarde, Lancrans Châtillon) Chezery-Forens, Collonges, Confort, Farges et Léaz.

Historique :

Le Maire honoraire de Farges, Monsieur Daniel JUILLET, a, en 1996, acheté un domaine pastoral et forestier de 732 hectares, totalement subventionné par le département et la région, sur le massif du Crêt d'eau. Ils regroupent les alpages du Col du Sac, du Sorgia et de Varambon. Sur ce tènement sont situés les chalets d'alpages (refuges) de Varambon, Chalet du sac et Chalet Bizau. Ouverts toute l'année, ils reçoivent de nombreux promeneurs.

Les frais de fonctionnement (ramonage, impôts locaux, achat du bois quand les bénévoles ne peuvent pas le faire ...) sont assurés par une contribution communale des six communes. Ensuite à chaque projet, dit d'investissement, des subventions sont demandées, le plus souvent à l'Europe, à la région et au département.

L'entretien des forêts et les pâturages est une dépense obligatoire pour les collectivités. Lors de vos promenades sur ces sommets, les troupeaux rencontrés appartiennent à des agriculteurs locaux, (GAEC du Crêt d'eau, GAEC de Varambon à Farges et GAEC BOSSY + GAEC BENATO à Péron. Tous paient une location annuelle. Les chasseurs qui pratiquent leur activité sur cet espace (droit de chasse) y sont également soumis.

Avant 2014, des travaux de pistes forestières, empruntées régulièrement, ont été réalisés. La réfection du chalet de Varambon

et l'extension du « chalet du Sac » pour la partie à destination des Alpagistes. En 2016, un débroussaillage très important du pâturage « le Sorgia »

a permis de rouvrir ce chalet. Un goya (photo ci-contre) et des citernes ont été installés sur le pâturage de Varambon. Sans ces installations,

lors des sécheresses connues depuis trois ans, le bétail n'aurait pu rester pendant la période estivale.

Ces dernières semaines, une piste pastorale (coté Sorgia) a été créée afin d'améliorer l'accès des agriculteurs sur leurs fermages. Prochainement, à partir de 2022, une piste forestière devrait être créée pour

faciliter la vente de bois, appartenant au programme forestier 2018-2036 établi par l'ONF en collaboration avec les services de l'Etat. Ces pistes font l'objet « d'étude 4 saisons », validées par les services de la réserve naturelle et de la DREAL.



La croix des Frasses installée depuis 1992 par les Maires de Chézery-Forens, MM. JULIET ET COUTIER, reçoit pour le 15 août tous ceux qui souhaitent assister à un office religieux devenu traditionnel. En 2019, la croix a été foudroyée. Son remplacement par l'entreprise Mermillon de Chezery Forens cet été, a permis une journée de convivialité pour de nombreuses personnes, des deux vallées. Installée « en limite » des communes de Farges et Chezery Forens, le thème de l'amitié recherché à sa création perdure encore...

Dans un avenir plus proche, sans doute à l'été 2021, c'est le chalet du Sac (commune de Farges) sera rénové. (photo ci-contre).

Sa position de refuge ouvert sur des itinéraires de randonnées dont une variante de la GTJ, en fait un équipement important pour le maintien de l'accueil des randonneurs sur ce secteur, été comme hiver. Le projet du SIVOM porte uniquement sur le refuge ouvert au public, il ne porte pas sur la partie en extension du chalet qui est à destination des Alpagistes. Il consiste à améliorer les conditions d'accueil des randonneurs et à permettre la valorisation et la préservation du bâtiment sur le long terme.

Le projet envisagé est global, il portera sur l'amélioration de l'accueil du public par le biais : du réaménagement intérieur, de la réfection de la toiture et de la reprise des enduits.

Un grand merci à Messieurs DUMEZ G. et BLANC E. qui chaque été, repeignent la cabane du téléphone (photo ci-dessous) située entre Farges et Menthieres. Servant anciennement de relais, elle reçoit régulièrement les haltes des randonneurs.

*Propos recueilli par Emmanuel Deville
auprès de Monique Graziotti,
Mairesse de Farges.*



Bâtiments • Voirie • Travaux



Suivez l'avancement des travaux sur la commune dans notre petit journal !

Avancement des travaux

« entrée Nord du village »

Ça y est ! L'entrée Nord du village a enfin fait peau neuve ! Enrobés, trottoirs, places de stationnement, plantations, ralentisseurs et réaménagement du « stop » : tout est terminé. Vous aimez ? Nous aussi !

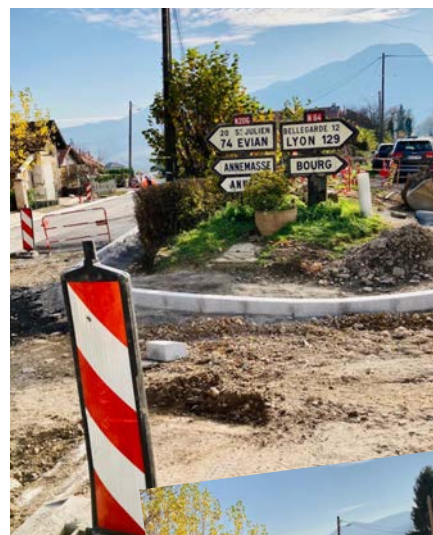
Avancement des travaux

« entrée Sud du village »

Les perturbations sur la rue de l'Alouette vont prendre fin peu avant Noël si la météo est clémente. Sur la partie supérieure de la rue, la réfection des trottoirs à gauche et à droite est terminée, la première couche d'enrobé a été installée. La partie inférieure qui s'étend jusqu'au rond-point de la Haute-Savoie devrait bientôt être achevée. Quelques finitions esthétiques, ainsi que les marquages au sol resteront à réaliser dès que les températures extérieures le permettront.

Centre de loisirs multi-activité

Le bâtiment est à présent hors d'eau et hors d'air. La toiture a été posée ; la pose des vitrages fut une opération de haute voltige ! Les travaux concernant les aménagements intérieurs ont débuté. Cette proposition contemporaine de bâtiment public s'affirme en édifice composé de pierre, béton sablé et bois.





Coup de gueule ! « y'en a marre du vandalisme ! »

Notre commune qui a toujours été un lieu où il fait bon vivre a vécu cette année encore une série d'actes de vandalisme et nous souhaitons par transparence mais aussi par pédagogie vous faire un point de situation. Ces actes, perpétrés par XX (parfois par des enfants, des jeunes désœuvrés de notre commune ou des communes avoisinantes ou de simples citoyens) nous coûtent cher ! L'argent de la collectivité et le temps investi à rénover, remplacer ne peuvent être consacrés comme nous le souhaiterions à des projets d'investissement. En tant qu'élus nous le déplorons !

Ci-après le triste bilan non exhaustif 2020 :

Lampes de l'aire de jeu situées à côté de l'école cassées. Lampes du monument aux morts cassées. Guirlandes du sapin de Noël éparpillées et coupées. Panneaux bois du City Stade arrachés. 9 panneaux de voirie (stationnement zone bleues, sens interdits...) arrachés. Ouverture d'une porte de l'accès au chantier du futur périscolaire, grillage percé, vandalisme. Tags divers, bris de verre. Incivilités aux abords des lieux de tri sélectif ou au sein du village notamment dans les accès autour de la maison médicale (excréments, papiers, déchets). Déchets. Toilettés du skate parc détruites avant même leur ouverture au public. Poubelles du skate parc arrachées par 2 fois, portique de sécurité d'accès au stade vandalisé 2 fois, boîtier électrique stade et skate parc endommagé. Extincteurs vidés école du haut. Arbres et végétaux endommagés....

Nous souhaitons une commune où il fait bon vivre et où les poubelles sont utilisées à bon escient, où les installations sont respectées et qui continue à investir dans des équipements de qualité à destination de chacun.

Il est de notre devoir, en tant que citoyen, parent ou administré d'interpeller chacun sur le respect du bien collectif. Nous vous rappelons que les agents de la police municipale intercommunale (tél 04 50 59 33 12) sont à votre disposition si besoin. N'hésitez pas à les solliciter.

A bon entendre !



Vie des commerces : à emporter !

GAREY HOME MADE DELICACY

Voici l'adresse incontournable de notre commune pour les amateurs de cuisine indienne traditionnelle.

Amy et Sébastien ont décidé de ravir nos papilles en ouvrant voilà maintenant 3 ans et demi leur restaurant. Amy indienne est arrivée en France en 2001. Sébastien, originaire de Faverges en Haut-Savoie est pâtissier.



Ils ont décidé de s'installer sur Collonges.

Ce village leur permettait de combler leur goût pour la vieille pierre tout en ayant tous les commerces de proximité ainsi que les écoles au pas de la porte.

Amy garde des enfants. Cuisinière passionnée, elle voulait pouvoir assouvir sa passion mais ne se voyait pas ouvrir une échoppe.

Son mari a donc décidé de faire des travaux chez eux en transformant la salle de jeux en cuisine pour qu'elle puisse avoir un espace de travail pour créer des plats de vente à l'emporter. Leurs amis les ont aidé pour élaborer la page Facebook, faire les travaux, les flyers.....

Amy élabore ses recettes avec l'aide de sa soeur et ses parents, se documente beaucoup pour trouver des recettes originales et différentes de celles que l'on trouve dans les restaurants indiens des alentours.

Les clients ne sont pas que collongois, ils viennent également des communes voisines: Pougny, Peron, Thoiry, Challex. La clientèle afflue principalement grâce au bouche à oreilles, la publicité se fait naturellement grâce aux voisins, amis, clients.

Amy et Sébastien élabore un menu différent chaque semaine qui est posté sur leur page Facebook. Ce couple prend le temps de discuter avec vous lorsque vous venez retirer votre commande.

Si vous avez des envies spéciales ils se feront un plaisir de le proposer la semaine d'après si possible au menu.

Un service de bocaux longues conservations est également proposé.

Ce ne sont que des produits frais. ils cuisinent en moyenne entre 20 et 30 portions par soir. Sébastien fait les courses après son travail pour qu'Amy ait le nécessaire pour mitonner ses petits plats.

Le point de vente est ouvert 3 soirs par semaine : les mercredi, vendredi et dimanche.

Les commandes sont prises de 9h à 20h30, et la vente et le retrait s'effectue entre 18h45 et 21h.

Laissez évader vos papilles qui seront charmées par ces saveurs lointaines. Amy et Sébastien sont un couple charmant et passionné qui aiment faire plaisir.

Pour les retrouver:

GAREY HOME MADE DELICACY
52 RUE DU FORTIN - 01550 COLLONGES
TEL. 04.50.59.47.87 ou 06.38.31.10.79

Facebook: amygareymarac

Restaurant le Malassis

Au Malassis, on se sent comme à la maison!

Samuel Ponard, natif de Collonges, restaurateur, a eu envie d'ouvrir son établissement dans son village après avoir constaté le manque cruel de restaurants dans le sud du pays de Gex.

C'est donc le 15 octobre 2009 qu'il décide d'ouvrir le Malassis.

Mais pourquoi ce nom?

Celui-ci s'est imposé naturellement après une discussion entre Monsieur le Maire Roger Marchand, Samuel et son associé de l'époque Fabrice Malègue. Le Malassis était anciennement la coopérative agricole de Collonges.

Ce restaurant vous proposera un plat du jour, menu à la carte, des pizzas qui sont également proposées à l'emporter.

Au Malassis, ce ne sont pas les histoires savoureuses qui manquent entre les festivités et les demandes bizarres, cette équipe se plie en quatre pour assouvir toutes les demandes car ici le client est roi.

Ce lieu a connu de nombreuses soirées inoubliables comme les soirées beaujolais, la coupe du monde 2018, les soirées en été...



Face à la crise de la Covid 19, Samuel ne lâche rien, et garde l'envie de faire plaisir. Il ne se laisse pas le droit de se plaindre sachant que d'autres restaurateurs souffrent, notamment dans d'autres départements.

Cette crise sanitaire aura permis le développement du service traiteur, du service à emporter. Samuel apprécie tout particulièrement la solidarité

démontrée par les villageois et apprécie leur sympathie. Et malgré la perte du chiffre, le personnel qui est au chômage, la tristesse des locaux vides, il garde son sourire et sa joie de vivre, sa positivité en ne voyant dans l'avenir que des bons moments qui nous attendent.

Ce restaurant est au coeur de notre village, il est le poumon ou l'on respire la bonne bouffe et la convivialité, que de bons moments assurés.

71 grande rue - 01550 Collonges - Tél: 04.50.48.11.37
facebook:restaurantlemalassis

Horaires :

lundi
12:00 - 15:00, 19:00 - 22:00
mardi
12:00 - 15:00, 19:00 - 22:00
mercredi
12:00 - 15:00, 19:00 - 22:00
jeudi
12:00 - 15:00, 19:00 - 22:00
vendredi
12:00 - 15:00, 19:00 - 22:00
samedi et dimanche Fermé





Les recettes des Collongeois

Feuilleté de fruits de mer.

Pour la béchamel

40 gr de beurre

40 gr de Farine

25cl lait

20cl de crème liquide

Sel poivre

1 cuillère à soupe de moutarde. / Jaune d'œuf.

Prendre 2 pâtes feuilletées et un sachet de mélange de fruits de mer d'environ 400 gr.

Faire la sauce béchamel. Ajouter la moutarde.

Incorporer les fruits de mer après les avoir préalablement rincés, égouttés et séchés.

Sur une plaque allant au four mettre une pâte feuilletée, étaler le mélange. Veiller à laisser un espace autour afin de pouvoir plus tard joindre les deux pâtes ensemble.

Badigeonner avec du jaune d'œuf.

Placer la deuxième pâte sur la première et les joindre ensemble en formant un joli bord. Badigeonner avec le reste du jaune d'œuf.

N'oubliez pas de faire un petit trou sur le dessus afin de laisser la vapeur s'échapper.

Cuire pendant 40 min à four 180°.



Bon appétit.

La poularde de Bresse à la crème et aux morilles .

La poularde de Bresse à la crème et aux morilles est une recette à littéralement tomber par terre. Vous pouvez mettre cette recette au menu de votre repas de fête de Noël ou du Nouvel An. Bien que la dinde soit souvent mise à l'honneur, cette recette de poularde de Bresse remportera tous les honneurs de votre table.

INGRÉDIENTS : 4 PERS.

1 poularde de Bresse

1 l de crème

400 g de morilles

100 g de beurre

20 cl de vin blanc sec

1 oignon

2 gousses d'ail

1 bouquet garni

Sel, poivre

PRÉPARATION :

Préparation 45 min

Cuisson 1 h 25 min



1. Découpez le poulet ou demandez au boucher de le faire.
2. Dans une cocotte, faites revenir tous les morceaux de la poularde de Bresse dans du beurre. Salez, poivrez.
3. Pendant ce temps, coupez l'oignon en 4 et écrasez les gousses d'ail sans les peler.
4. Lavez les morilles.
5. Ajoutez tous les ingrédients dans la cocotte, ainsi que le bouquet garni. Retournez régulièrement les morceaux de poularde afin qu'ils soient dorés sur tous les côtés.
6. Versez le vin blanc sec et grattez le fond de la cocotte pour détacher les sucs. Baissez le feu et laissez cuire pendant 25-30 min. Au bout de ce temps, réservez les morceaux de poularde sur un plat de service.

7. Passez la sauce au chinois et placez-la dans un bol. Réservez. Salez et poivrez si besoin.
8. Dans le plat de service, placez les morceaux de poulet et recouvrez-les de la sauce.
9. Vous pouvez servir la poularde de Bresse avec du riz.

ASTUCES

Pour cette recette vous pouvez utiliser du vin jaune ou bien du vin du Jura, qui se mariera parfaitement avec la poularde, la crème, les morilles et le riz. Vous pouvez ajouter un filet de jus de citron dans la sauce.

Bon appétit.

Galette des rois.

Ingrédient pour 6 personnes :

2 pâtes feuilletées

140 gr de poudre d'amandes

100 gr de sucre fin

2 oeufs

75 gr de beurre mou

1 jaune d'œuf

1 fève ou plus



Préchauffer le four à 200° C (thermostat 6-7)

Mélanger dans un saladier : la poudre d'amandes

+ sucre + les 2 oeufs + beurre mou.

Étaler une pâte feuilletée dans un moule à tarte, la piquer.

Mettre la préparation sur la pâte et y cacher la fève dedans.

Recouvrir avec la 2^{ème} pâte feuilletée en collant bien les bords.

Badigonner avec le jaune d'œuf.

Enfourner pendant 20 à 30 min.

A déguster encore tiède, c'est meilleur !

Bon appétit.

Informations pratiques



Pompiers	18 ou 112 (portable)
Gendarmerie	17
Police pluri-communale	04 50 59 33 12
ligne directe	06 04 54 39 10
Médecins	04 50 56 71 00
Infirmières	04 50 56 71 64
Pharmacie	04 50 59 60 17
Dentiste	04 50 59 61 31
Kinésithérapeute	04 50 59 66 19
Psychologue	06 15 47 47 59
Assistante sociale	04 50 42 12 65
École & psychologue	04 50 59 68 30
Podologue	04 50 59 54 79
Sage-femme	06 63 86 16 66

Familles Rurales 09 75 17 14 37
alshcollonges@gmail.com
Bibliothèque 04 50 56 72 06
bibliotheque.collonges@orange.fr

Horaires déchetterie Péron

	Horaires d'hiver (nov. à fév.)	Horaires d'été (mars à oct.)
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 17h	8h30 - 18h
Dimanche	9h00 - 12h	9h00 - 12h



Horaires pour le bricolage, jardinage

Du lundi au vendredi :
8h - 12h / 14h - 19h30
Samedi : 9h - 12h / 15h - 19h
Dimanche & jours fériés : 10h - 12h

Concours photo !

Thème : "Collonges en hiver"



Ouvert à tous jusqu'au 12 mars 2021

Concours organisé par la commune de Collonges
Règlement complet à disposition sur www.collonges.fr

Règlement disponible en mairie.

